MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**ARRETE**

**fixant la composition du jury du concours externe pour le recrutement au titre de la session 2027 de professeurs certifiés de l'enseignement agricole dans la section : Technologies informatiques et multimédia**

**La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 92-778 du 3 août 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés de l'enseignement agricole ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2026 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré agricole et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique agricole ;

Vu l'arrêté du 14 septembre 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole et fixant le nombre de places offertes ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2026 portant désignation des présidents des jurys des concours externes ouverts au titre de l'année 2027 pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole, de professeurs de lycée professionnel agricole, de conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole et pour l'accès à la deuxième et à la quatrième catégories des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime,

**Arrête**

**Article 1er**

Le jury du concours externe pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole dans la section technologies informatiques et multimédia est composé comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **Présidente :** | Mme Caroline SCHECHTER | Inspectrice générale ( MAASA - CGAAER) |
| **Vice-président :** | M. Stéphane GENOUX | Inspecteur de l'enseignement agricole (MAASA - DGER) |
| **Vice-présidente :** | Mme Véronique WOZNIAK | Inspectrice de l'enseignement agricole (MAASA - DGER) |
| **Membres titulaires :** | Mme Nathalie ETCHEVERRY | Professeure de lycée professionnel agricole hors classe (EPLEFPA de Dax) |

| | | |
|---|---|---|
| | M. Thierry FERAILLE | Professeur certifié de l'enseignement agricole de classe exceptionnelle (EPLEFPA d'Yvetot) |
| | M. Nicolas GENTY | Professeur certifié de l'enseignement agricole (EPLEFPA de Figeac) |
| | M. Fabien PAQUEREAU | Professeur de lycée professionnel agricole hors classe – Délégué régional au numérique (DRAAF – SRFD Pays de Loire) |
| | Mme Angélique PERDEREAU | Professeure de lycée professionnel agricole hors classe (EPLEFPA de Vendôme) |
| | Mme Béatrice RIALET MICOULEAU | Professeure certifiée de l'enseignement agricole hors classe (EPLEFPA d'Ondes) |
| | M. Olivier SERRIES | Professeur certifié de l'enseignement agricole de classe exceptionnelle (EPLEFPA d'Avignon) |
| | M. Benoît YERNAUX | Professeur certifié de l'enseignement agricole (EPLEFPA de Bourges Le Sollier) |
| **Membres suppléants :** | Mme Karine BELIN | Professeure certifiée de l'enseignement agricole hors classe (EPLEFPA de La Roche sur Yon) |
| | M. Maxime DELOIN | Professeur de lycée professionnel agricole (EPLEFPA de Bourg les Valence) |
| | M. Vincent PETITHUGUENIN | Professeur de lycée professionnel agricole hors classe (EPLEFPA de Lons le Saunier - Montmorot) |
| | M. Philippe PETITQUEUX | Professeur certifié de l'enseignement agricole hors classe (DRAAF – SRFD de Normandie) |

**Article 2**

La cheffe du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture. de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 5 octobre 2026.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,
Pour la ministre et par délégation :

Le chef du bureau des concours et des examens professionnels

Morgan LHOMER